

- **RÉSULTATS ANNUELS DE L'EXERCICE 2025-2026**
- **RESULTAT DE LA PERIODE DE SYNDICATION DE L'ENGAGEMENT DE GARANTIE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL N°1 — DPS**

Lesquin, le 16 octobre 2026 – Bigben Interactive (ISIN FR0000074072) (la « **Société** ») annonce ce jour :

- ses résultats annuels consolidés pour l'exercice 2025-2026 (période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026), arrêtés par le Conseil d'Administration à l'occasion de sa réunion du 14 octobre 2026, impactés par le plan de restructuration financière en cours ; et
- le résultat de la période de syndication ouverte aux porteurs d'Obligations dans le cadre de l'engagement de garantie de l'Augmentation de Capital n°1 – DPS.

Il est préalablement rappelé que, par jugement en date du 17 août 2026, le Tribunal de commerce de Lille Métropole a ouvert une procédure de sauvegarde accélérée au bénéfice de la Société dans le cadre de sa restructuration financière. Par jugement en date du 7 octobre 2026, le Tribunal a prorogé pour une période de deux mois supplémentaires (du 17 octobre 2026 au 17 décembre 2026), la Procédure de Sauvegarde Accélérée et fixé l'audience d'examen du plan de sauvegarde accélérée de la Société au 9 décembre 2026.

RÉSULTATS ANNUELS 2025-2026

Il est rappelé que dans le cadre de la procédure en cours, une évaluation de la valeur d'entreprise a dû être réalisée pour les sociétés NACON et BIGBEN - AudioVidéo / Telco. Sur cette base, le Groupe a dû comptabiliser au 31 mars 2026 une dépréciation de l'ensemble de ses actifs immobilisés, y compris le goodwill, pour un montant consolidé total de 369,4 M€. Cette dépréciation affecte très significativement les résultats de l'exercice 2025-2026.

Consolidés en M€ IFRS	2025-2026	2024-2025
Chiffre d'affaires (IFRS)	284,5	288,0
Marge Brute	142,0	147,4
En % du CA	49,9%	51,2%
EBITDA	55,5	61,1
En % du CA	19,5%	21,2%
Amortissements et dépréciation des immobilisations	(434,3)	(63,0)
Résultat opérationnel	(378,7)	(2,0)
Résultat financier	(5,5)	(1,3)
Résultat avant impôt	(384,2)	(3,3)
Impôt sur les résultats	(10,7)	3,0
Résultat net de la période	(394,9)	(0,3)

Le **Groupe BIGBEN** a réalisé sur l'exercice 2025-2026 un chiffre d'affaires de 284,5 M€.

Le taux de marge brute à 49,9 % baisse de 1,3 point par rapport à l'an dernier du fait d'une légère dégradation du taux de marge brut de BIGBEN - AudioVidéo / Telco.

L'Ebitda avant amortissements et dépréciation des immobilisations s'élève à 55,5 M€.

Compte-tenu de la procédure de restructuration financière en cours, le déficit reportable de la société NACON a été désactivé entraînant une charge d'impôt de 11,3 M€. L'impôt sur les résultats du Groupe s'établit ainsi à 10,7 M€.

Résultats par secteur d'activité

	NACON		BIGBEN Audio Vidéo/Telco	
Consolidés en M€ IFRS	2025-26	2024-25	2025-26	2024-25
Chiffre d'affaires	160,8	167,9	123,7	120,0
Marge Brute	103,7	108,1	38,3	39,2
En % du CA	64,5%	64,4%	31,0%	32,7%
EBITDA avant amortissements et dépréciation des immobilisations	53,3	59,6	2,2	1,4
Résultat opérationnel	-349,7	1,1	-29,1	-3,1

NACON - Gaming réalise un chiffre d'affaires de 160,8 M€, en repli sous l'effet de la baisse de l'activité Accessoires aux Etats-Unis, malgré la bonne performance de l'activité Jeux.

Le taux de marge brute demeure stable à 64,5 % au titre du dernier exercice contre 64,4 % lors de l'exercice précédent.

La dépréciation de l'ensemble des actifs immobilisés, y compris le goodwill, représente un montant total de 342,9 M€.

BIGBEN - AudioVidéo / Telco affiche une activité à 123,7 M€ en progression de 3,1 %.

Le taux de marge brute diminue de 1,7 point à 31,0 % du chiffre d'affaires en 2025/26 dû à des dépréciations de stocks complémentaires.

Au 31 mars 2026, une dépréciation portant sur le goodwill d'un montant total de 26,5 M€ a été comptabilisée dans les charges opérationnelles.

Les frais engagés dans le cadre de la restructuration de la dette financière s'élèvent sur la période à 1,6 M€.

Éléments du bilan consolidé

À la suite de la dépréciation des actifs immobilisés, les capitaux propres du groupe BIGBEN au 31 mars 2026 s'établissaient à -55,8 M€.

La trésorerie disponible s'élevait à 31,6 M€.

L'endettement net ressortait à 167,9 M€, il comprend la dette obligataire BIGBEN valorisée à 59,1 M€ dans les comptes consolidés.

Le Document d'Enregistrement Universel de la société au 31 mars 2026 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ce jour sous le numéro D.26-0631. Il est également mis à la disposition du public sur son site internet (<https://fr.bigben-group.com/espace-investisseurs/>).

REDEFINITION DU PERIMETRE DU POLE AUDIO-VIDEO

A l'occasion d'un communiqué de presse en date du 8 octobre 2026, la Société a annoncé la cession de l'intégralité du capital social et des droits de vote de sa filiale Bigben Connected au profit de la société Modelabs.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la redéfinition du périmètre du pôle Bigben Audio-Vidéo, dans le cadre de laquelle des plans de retournement ciblés sont également mis en œuvre chez Metronic France et Bigben Interactive. L'objectif est de recentrer le développement de ces entités sur de nouvelles stratégies commerciales, en donnant la priorité aux canaux à plus forte valeur ajoutée, et d'ajuster en conséquence leurs moyens pour les aligner sur leurs nouvelles capacités commerciales respectives.

Ce recentrage s'accompagne d'une adaptation de la structure de coûts au nouveau périmètre du Groupe, à travers la mise en œuvre de plans d'économies et de mesures de rationalisation destinés à réduire les charges fixes et à améliorer l'efficacité opérationnelle.

Ces mesures doivent permettre au groupe BIGBEN d'évoluer vers une organisation plus resserrée et plus performante, avec pour objectif de faire progresser sa rentabilité opérationnelle, de préserver sa génération de trésorerie et de renforcer durablement sa structure financière.

RÉSULTAT DE LA PERIODE DE SYNDICATION DE L'ENGAGEMENT DE GARANTIE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL N°1 — DPS

Comme indiqué dans son communiqué de presse du 22 septembre 2026, la Société a ouvert, à compter du 5 octobre 2026, une période de syndication (la « **Syndication de la Garantie** ») permettant aux porteurs obligations seniors échangeables en actions ordinaires existantes de Nacon (code ISIN : FR0014001WC2), émises par la Société le 12 février 2021 (les « **Obligations** ») n'ayant pas signé l'accord de principe communiqué au marché le 4 août 2026, obtenu par la Société auprès de ses principaux créanciers et formalisé ultérieurement dans un accord de lock-up (l'« **Accord de Lock-Up** ») de rejoindre, au prorata de leur détention d'Obligations, l'engagement de garantie de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant maximum de 25M€, au prix de souscription de 0,017 euro par actions (l'« **Augmentation de Capital n°1 – DPS** ») consentie par une partie des porteurs d'Obligations (les « **Garants** ») à hauteur de 20M€ (la « **Garantie** »).

La Société annonce aujourd'hui avoir clôturé cette période de Syndication de la Garantie et qu'à l'issue de celle-ci, trois porteurs d'Obligations supplémentaires, représentant ensemble 16,72% de l'encours des Obligations, ont rejoint la Garantie. En conséquence :

- à l'issue de la Syndication de la Garantie, les Garants représentent désormais environ 93,4 % de l'encours total des Obligations ;
- le prix de souscription de l'Augmentation de Capital n°3 – Garants est porté de 0,01523 € à 0,0209 € par action, étant précisé que le prix de souscription de l'Augmentation de Capital n°1 – DPS demeure inchangé à 0,017 € par action et que le prix de souscription de l'Augmentation de Capital n°2 – Non-Garants reste également inchangé à 0,051 € par action (correspondant à trois fois le prix de l'Augmentation de Capital n°1 – DPS) ; et
- la Garantie, d'un montant maximum de 20 M€, est désormais répartie de la façon suivante entre les Garants :

Garant	Montant garanti
TT International	2,16 M€
Syquant	4,35 M€
LMR	3,94 M€
CIC	3,37 M€
Cigogne Management	2,84 M€
Sparinvest	3,00 M€

Rhodium	0,17 M€
Swan	0,17 M€
Total	20,00 M€

Il est rappelé que les augmentations de capital envisagées dans le cadre du plan de sauvegarde accélérée de la Société, présentées dans le communiqué de presse de la Société en date du 22 septembre 2026, entraîneront une dilution massive pour les actionnaires existants. À titre d'illustration, un actionnaire détenant 1,00 % du capital social de la Société qui ne souscrirait pas à l'Augmentation de Capital n°1 – DPS, dans l'hypothèse où seuls les Garants y souscriraient, verrait sa participation ramenée à 0,01 % du capital social de la Société à l'issue de la réalisation de l'ensemble des opérations sur capital prévues par ce plan.

PROCHAINES ETAPES

Sous l'égide des administrateurs judiciaires désignés par le Tribunal de commerce de Lille Métropole, les créanciers et actionnaires de la Société seront appelés à voter, dans le cadre de classes de parties affectées, sur le projet de plan de sauvegarde accélérée, avant que le Tribunal ne statue sur son adoption.

Les opérations de restructuration financière seront mises en œuvre à la suite de cette adoption et devraient s'achever d'ici la fin du premier trimestre 2027.

La Société informera le marché, en temps utile, des prochaines étapes de sa restructuration financière, et notamment du calendrier détaillé des opérations sur le capital à venir.

La Société confirme que les informations susceptibles d'être qualifiées d'informations privilégiées au sens du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché, et qui ont pu être données à titre confidentiel à ses créanciers financiers et parties prenantes sous accord de confidentialité, dans le cadre de la procédure de conciliation et des négociations relatives à sa restructuration financière, ont été publiées au marché, soit par le passé, soit dans le cadre du présent communiqué, dans le but de rétablir l'égalité d'accès à l'information relative au groupe formé par la Société et ses filiales entre l'ensemble des investisseurs.

Prochains rendez-vous :

Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2025-2026 : 26 octobre 2026, après Bourse

A PROPOS DE BIGBEN INTERACTIVE

CHIFFRE D'AFFAIRES IFRS 2025-26 : 284,5 M€

Bigben est un acteur européen de l'édition de jeux vidéo, de la conception et de la distribution d'accessoires mobiles et gaming, ainsi que de produits audiovisuels.

INTERNATIONAL

31 filiales et un réseau de distribution dans plus de 100 pays
www.bigben-group.com

Société cotée sur Euronext Paris, compartiment B – Indice : CAC Mid & Small – Éligible SRD long
ISIN : FR0000074072 ; Reuters : BIGPA ; Bloomberg : BIGFP

CONTACT PRESSE

Cap Value – Gilles Broquelet gbroquelet@capvalue.fr - +33 1 80 81 50 01

Avertissement

Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, à la situation financière ou aux besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées à l'aide de la terminologie prospective, notamment les termes « croire », « s'attendre à », « anticiper », « peut », « présumer », « planifier », « avoir l'intention de », « sera », « devrait », « estimation », « risque » et/ou, dans chaque cas, leur contraire, ou d'autres variantes ou terminologie comparable. Ces déclarations prospectives comprennent tout sujet qui ne porte pas sur des faits historiques et incluent des déclarations relatives aux intentions, aux convictions ou aux attentes actuelles de la Société, notamment en ce qui concerne les plans, les objectifs, les hypothèses, les attentes, les perspectives et prévisions de la Société, et des déclarations concernant d'autres événements ou perspectives futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes car elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles de survenir ou non à l'avenir. Les déclarations prospectives reflètent les attentes, intentions ou prévisions actuelles de la Société concernant des événements futurs, fondées sur les informations actuellement disponibles et les hypothèses formulées par la Société.

Les déclarations prospectives et les informations contenues dans cette annonce sont faites à la date des présentes et la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser toute déclaration ou information prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou de toute autre manière, sauf si requis par la loi. Toutes les déclarations prospectives ultérieures, écrites ou orales, attribuables à la Société ou à des personnes agissant au nom de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les communiqués de presse (y compris sur le site web de la Société), les rapports et autres communications, sont expressément et intégralement couvertes par les mises en garde contenues dans le présent communiqué de presse.